FACULTÉ DE DROIT ET D'ÉCONOMIE

Saint-Denis, le 19 mai 2015

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE

Séance du 14 avril 2015

Validé lors de la séance du 28 mai 2015

Membres présents :
Mesdames : Audrey BECQUART, Karen HOAREAU.
Messieurs : Zoulfikar MEHOUMOUD ISSOP, Romain OLLARD.

Membres représentés :
Mesdames Eléonore CADOU, Julie DUPONT-LASALLE
Messieurs Mathieu Jean-Yves ROCHOUX, Mathieu MAISONNEUVE, Dominique LEPELLEY, Alexis PARMENTIER.

Assistent à la séance :
Monsieur Jean-François HOARAU, Vice-Doyen Economie
Madame Martine MARIN, Responsable Administrative
Messieurs Ronan BERNARD MENORET, Philippe TARDIF, Jonas KNETSCH
Mesdames Delphine CONNES, Hélène PONGERARD-PAYET

En l'absence du Doyen le Conseil est présidé par le Vice-Doyen Economie, Jean-François HOARAU.

La séance est ouverte à 10 H 00.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE DU 19 MARS 2015.

Sont demandées les modifications ci-dessous:

- Une correction dans l'orthographe du nom de Zoulfikar MEHOUMOUD ISSOP.
- 2.8: COFIP

Contrairement à ce qui est indiqué "les projets au fil de l'eau sont maintenus"

– Procès-verbal approuvé à l'unanimité sous réserve des modifications demandées –

2. CALENDRIER PEDAGOGIQUE 2015-2016

Le projet établit par l'administration a été débattu en département. La semaine de révision du semestre 1 est maintenue mais pourra être utilisée pour des rattrapages uniquement en cas de force majeurs: intempéries ou problèmes sociaux.

– Calendrier modifié voté à l'unanimité –

3. PROJET VOLTAIRE (Rapporteur Thierry BRUGNON)

Thierry BRUGNON a été invité pour présenter son projet.
Il s'agit d'une plate forme d'autoformation qui a pour objectif l'amélioration de la maîtrise de la langue française.
Le projet Voltaire est très connu en métropole et depuis 3 ans il est à disposition des étudiants de la Faculté de Droit et d'Economie sur la base du volontariat.
On distingue trois phases dont deux sont déjà mises en œuvre:

- La prise de conscience des difficultés
- L'amélioration
- La certification

La composante a le projet de devenir un centre de certification mais pour se faire il convient de passer une convention avec la société privée "WOONOZ" détentrice des droits. La certification consiste en une dictée et environ 300 questions soit un examen de 3 heures. Le code barre attribué à l'étudiant peut être collé sur son CV et permet aux employeurs de vérifier les résultats.

3.1- Coût et gestion du projet

- Récupération du montant des droits et inscriptions administratives

  → Un personnel administratif pendant quelques heures

- Gestion technique et pédagogique du projet:

  → Environ une centaine d'heures par an effectuées bénévolement par Thierry BRUGNON.

Nous sommes dans une période d'essai et le coût devra être surement réévalué.

3.2- Montant des droits d'inscription:

La convention permet d'avoir un tarif préférentiel 25,00€ HT au lieu de 60,00€, soit:

- 27,13 € TTC destinés à la société WOONOZ
- 1,87 € pour la Faculté de Droit et d'Economie au titre des frais de gestion.

Total des frais d'inscription: 29,00 €

La certification est déjà proposée depuis plusieurs années par l'IUT. Elle sera ouverte à tous les étudiants de la composante mais à ce jour les plus intéressés relèvent d'A.E.S et Economie.

Le projet comprend deux niveaux que la Faculté de Droit et d'Economie a pris cette année:

- Le basique
- L'excellence

Romain OLLARD: Est-ce vraiment le rôle de l'Université que de donner ce type de formation?

Thierry BRUGNON: le rôle de l'Université est de favoriser l'accès à l'emploi et le "projet Voltaire" y participe.

Audrey BECQUART, qui par ailleurs dispense des cours en A.E.S 2, confirme que le "projet Voltaire" prend beaucoup de temps non seulement pour générer les mots de passe mais pour accompagner les étudiants.

Thierry BRUGNON: On a pu constater un net progrès dans le score réalisé par les étudiants.

A compter de la rentrée prochaine le " projet Voltaire" va être généralisé en Economie et A.E.S

– Convention relative au projet Voltaire votée à l'unanimité –

4. APPEL A PROJET D'INNOVATION PEDAGOGIQUE

Un pré classement des différents projets a été fait par les départements concernés.

La Vice Présidente demande à ce que les composantes fassent un interclassement des projets.

La question est de savoir si le Conseil de Faculté suit les recommandations de la Vice Présidente ou respecte les propositions des trois départements et fait remonter en l'état leurs propositions.

Pour Jonas KNETSCH un interclassement permettrait de mieux défendre les projets.

Romain OLLARD: Il va être difficile de se prononcer sur les dossiers des économistes.

Zoulfikar MEHOUMOUD ISSOP insiste sur les grands investissements des porteurs de projets.

Hélène PONGERARD-PAYET souhaite que le D.P.A.G ne soit pas discriminé et donc traité à égalité avec les autres départements.

Jonas KNETSCH confirme que les projets présentés par le D.P.A.G sont spécifiques.

Zoulfikar MEHOUMOUD ISSOP n'est absolument pas d'accord pour considérer que le D.P.A.G est un département au même titre que les départements Droit ou Economie.

Audrey BECQUART confirme qu'aucun enseignant n'est rattaché au Département de préparation à l'administration générale il ne s'agit que d'un rattachement secondaire qui peut varier d'une année sur l'autre en fonction de l'attribution des cours.

La question qui se pose est celle du statut du D.P.A.G qui doit faire l'objet d'un débat en Conseil.

Il est proposé aux membres du conseil de faire un classement interne à l'intérieur de chaque chapeau.

- Cette méthode de travail est approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil -

4.1 - Présentation des projets classés premier chapeau:

- **D.P.A.G: Amélioration et insertion professionnelle par les IRA - Hélène PONGERARD-PAYET -**

Projet très apprécié mais qui pour certains membres du conseil relèverait plus de la C.O.F.I.P que de l'innovation pédagogique.

Pour Ronan BERNARD-MENORET il faudrait accentuer le côté innovant dans la présentation.

- **Département Droit: la clinique du Droit - Romain OLLARD -**

Il s'agit d'une expérience tentée dans diverses universités avec des retours très positifs des étudiants ainsi que des usagers. Ce projet à un double but formateur et social.
Ce projet sera mené en collaboration avec les "maisons de justice et du droit" et le "Barreau de Saint-Denis".
La clinique du Droit de Bordeaux a servi de modèle.

Etudiants concernés:
- Master 1 et 2
- Pré-CAPA
- Doctorants

} sur la base du volontariat après sélection

En réponse à une question Romain OLLARD indique que certains L3 pourraient éventuellement être impliqués au niveau de l'accueil.
Un enseignant modérateur sera toujours présent lors des entretiens.

Budget demandé: 4 000, 00€. Il ne s'agit là que de frais de fonctionnement hors heures complémentaires pour les enseignants qui pourraient s'ajouter à ce budget initial.

- **Département Economie: le tutorat - projet de Stéphane MURDAY présenté par Zoulfikar MEHOUMOUD ISSOP.**

Ce dispositif pilote a été mis en place sur la base du volontariat en L1 A.E.S depuis le début du semestre 2. Ce dispositif remporte un franc succès qui est lié à la qualité de l'encadrement et à la très forte implication du porteur de projet.
Le tutorat se déroule 3 fois par semaine de 17h à 19h et concerne les matières fondamentales.

Demande de budget:
- Des heures équivalents TD
- 166 HETD de prime pédagogique annuelle pour le responsable

Romain OLLARD: il s'agit d'un beau projet avec un engagement fort de l'enseignant mais nous risquons un refus car la masse salariale ne doit pas être impactée.
En réponse à certains membres du conseil qui jugent le projet intéressant mais moins innovant que d'autre.
Zoulfikar MEHOUMOUD ISSOP indique que le caractère innovant se situe dans l'engagement de l'enseignant qui veut créer un esprit de groupe et une émulation chez les étudiants concernés.
Pour Philippe TARDIF il s'agit de pédagogie différenciée ce qui n'existe pas à l'Université de La Réunion.

Jonas KNETSCH: Il faudrait changer l'appellation pour faire mieux apparaitre le côté novateur de ce projet.

Les trois projets du 1er chapeau sont mis au vote:
- ***Projet DPAG ----------→ 0 voix***
- ***Clinique du Droit ----------→ 7 voix***
- ***Pédagogie différenciée ----------→ 3 voix***

Classement:
1) **Clinique du Droit**
2) **Pédagogie différenciée**
3) **Orientation et Insertion professionnelle par les I.R.A**

4.2 - Deuxième chapeau:

- **D.P.A.G: les "MOOCS" porteur de projet - Philippe NARASSIGUIN**

Ce projet est destiné aux étudiants de la L.A.P.

Budget demandé: 1 900,00€ pour le développeur

- **Département Economie: "Les experts Economiques" porteur de projet Nicolas MOREAU.**

Ce projet vise à faire des étudiants en Economie des débatteurs sur des sujets d'actualité économique ou des contreverses. Pour se faire il faut mobiliser la théorie économique. Il y aura deux équipes coachées par des enseignants.

Budget demandé: 5 620,00€

- **Département de Droit: "Initiation aux MOOCS" porteur du projet Anne QUATREHOMME**

Public visé: les étudiants en droit

Le but: montrer aux étudiants ce qu'il est possible de faire. Les cours ciblés correspondent exactement aux compétences à acquérir.

Budget demandé: 1 100,00€ y compris les heures complémentaires sinon 600, 00€.

Ce projet existe déjà pour les M2 I.E.F et D.D.A.T.

Les trois projets sont mis au vote:

- ***"Les experts économiques" ----------→ 10 voix***
- ***"Initiation aux MOOCS "pour le Droit----------→ 0 voix***
- ***"Les MOOCS" pour la L.A.P ----------→ 0 voix***

Classement:

4) ***Les experts économiques***
5) ***Initiation aux MOOCS pour le Droit***
6) ***"Les MOOCS innovation" pédagogique pour la L.A.P***

4.3 - Troisième chapeau:

Un des projets qui était porté par Mélanie DUPERE n'a pas été transmis, il convient donc de ne pas en tenir compte.

Le classement des départements sont repris:

7) "Projet club d'investissement" (Franck DROULOT)

8) "Projet d'initiation aux MOOCS en Economie" (Anne QUATREHOMME)

Ce projet se retrouve aussi bien Droit qu'en Economie.

9) "Projet pédagogique" (Fabrice LEMAIRE) projet classé en dernier par les 3 départements concernés.

- Classement approuvé à l'unanimité -

4.4 - Classement complet des projets d'innovation pédagogique:

1) Projet Clinique de Droit porté par Romain OLLARD
2) Projet Pédagogie Différenciée portée par Stéphane MURDAY
3) Projet D.P.A.G porté par Hélène PONGERARD-PAYET
4) Projet Experts Economiques porté par Nicolas MOREAU
5) Projet Initiation aux MOOCS (droit) porté par Anne QUATREHOMME
6) Projet innovation pédagogique en LAP "les MOOCS" porté par Philippe NARASSIGUIN
7) Projet Club Investissement porté par Franck DROULOT
8) Projet initiation aux MOOCS (économie) porté par Anne QUATREHOMME
9) Projet pédagogie inversée porté par Fabrice LEMAIRE

5. PROJETS C.O.F.I.P 2015:

Contrairement aux "PIP" les projets C.O.F.I.P n'ont pas à être classés mais seulement validés par le Conseil de Faculté.

- "La Diagonale des juristes - 3ème édition"
- "Rentrée solennelle du Master Droit public et semaine de rentrée"
- "Le stage d'excellence du Master 2 Droit public"
- "Participation au Concours Européen des Droits de l'Homme"
- "Orientation et insertion professionnelle par les I.R.A"
- Tables rondes thématiques" en Economie
- "I.L.E.C" (International Legal English Certificate)
- "Recherche de stage à l'International"

- Projets C.O.F.I.P validés à l'unanimité -

6. NOMMINATION D'UN MEMBRE EXTERIEUR:

Ce point de l'ordre du jour est reporté au prochain Conseil de Faculté.

En l'absence de questions diverses la séance est levée.

La Secrétaire de Séance

Martine MARIN

UNIVERSITE DE LA REUNION
Faculté de Droit et d'Economie

Le Président de Séance

Le Vice-Doyen Economie,
Jean-François HOARAU